



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : PRISE A BAIL D'UN LOCAL
COMMERCIAL SITUE 25BIS RUE RAYMOND-DU-
TEMPLE**

**DÉCISION N° DM-20-173
EN DATE DU 03 AOUT 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le Code civil ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-486 du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire délégué notamment aux affaires juridiques et domaniales ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commune de soutenir les artisans-créateurs proposant des produits en prêt-à-porter, accessoires, bijoux, objets de décorations, artistiques ou d'épicerie à l'exclusion de toutes activités de restauration et de préparation de denrées alimentaires ;

CONSIDÉRANT la proposition de la VINCEM, société d'économie mixte de la commune de Vincennes, de mettre à disposition de la commune un local dont elle est titulaire du bail commercial afin de permettre le développement de l'activité de boutique éphémère ci-avant décrite ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat de sous-location avec la VINCEM, société d'économie mixte de la commune de Vincennes à compter du 1er août 2020 moyennant le versement au titre de la première année d'un loyer hors charges de 16 967 €.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé des ressources
humaines, de la sécurité publique, des affaires
juridiques et domaniales et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200803-lmc1H7552H1-AR
Date de réception en Préfecture : 03/08/2020
Date de Publication : 03/08/2020